

Vie des Quartiers - Subvention au Comité des Fêtes pour les manifestations d'été 2007

M. l'Adjoint MEDJALDI, Rapporteur : Afin de formaliser leurs relations, la Ville et le Comité des Fêtes ont signé une convention triennale qui expirera le 31 décembre 2007.

Cette convention-cadre prévoit la signature d'avenants annuels destinés à préciser les conditions de réalisation des différentes manifestations et les aides (financières et autres) accordées par la Ville.

Dans ce cadre, le Conseil Municipal a décidé par délibération du 18 janvier dernier d'attribuer une subvention de 48 000 € au Comité des Fêtes pour le Carnaval qui a eu lieu les 3 et 4 mars dernier et a remporté un grand succès populaire.

En ce qui concerne la programmation des manifestations d'été, le Comité des Fêtes prévoit d'organiser la Nuit du Piano au Kursaal le samedi 7 juillet 2007 et la Nuit des Musiques Actuelles dans la cour du Musée du Temps le vendredi 13 juillet. Il sollicite pour ces manifestations une aide financière de 2 000 €.

En cas d'accord, la somme de 2 000 € sera prélevée au chapitre 65.025/6574 CS 47047 qu'il conviendra d'abonder par un virement de crédits d'égal montant en provenance du chapitre 65.020/6574 CS 47047.

Compte tenu de ces éléments, il est proposé au Conseil Municipal :

- d'attribuer une subvention de 2 000 € au Comité des Fêtes pour l'organisation de la Nuit du Piano le 7 juillet,
- d'autoriser le virement de crédits mentionné précédemment,
- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'avenant à la convention à intervenir.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, en décide ainsi.

M. MEDJALDI et Mme Sylvie JEANNIN n'ont pas pris part au vote.

Récépissé préfectoral du 22 juin 2007.